

Présentation de l'OIM
La stratégie de l'OIM après le séisme du 12 Janvier 2010

Quel est le rôle de l'OIM en Haïti ?

L'OIM joue un rôle central dans la coordination et la promotion de conditions de vie plus sûres pour les 2.1 millions de personnes déplacées suite au séisme dévastateur du 12 Janvier 2010.

Sous la direction du Gouvernement d'Haïti, l'OIM travaille en étroite collaboration avec plusieurs organisations partenaires de la communauté humanitaire, y compris l'équipe des Nations Unies travaillant en Haïti, afin de mettre en place des lieux de vies sûrs bénéficiant d'abris appropriés, ainsi que de suivre les déplacements de population et d'informer sur les conditions dans les sites provisoires.

Le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 constitue un énorme défi, et implique un effort de coopération sans précédent entre des centaines d'organisations – venant d'horizons divers et ayant des modes d'action différents – afin d'offrir une réponse humanitaire efficace et réussie.

La coordination et la gestion des camps

L'OIM est l'agence responsable de la coordination du groupe de travail chargé de la coordination et de la gestion des camps (*CCCM cluster*) au sein du système des *clusters* – conçu pour déployer des réponses organisées face aux désastres naturels. Ce groupe de travail a assumé la responsabilité, à la suite du séisme, d'assister les populations déplacées vivant dans les camps spontanés.

L'OIM donne une orientation stratégique et fournit un support organisationnel à près de 189 partenaires impliqués dans l'aide à la population sinistrée qui se trouve dans les quelques 1400 sites provisoires recensés dans Port-au-Prince et dans les autres régions affectées par le séisme. L'OIM coordonne également les exercices d'enregistrement des personnes vivant dans les camps, et a déjà enregistré plus de 300,000 personnes. L'OIM rassemble et cartographie ces informations afin d'aider à la mise en place de solutions pour les personnes déplacées.

Le gouvernement haïtien, de concert avec l'armée américaine, la MINUSTAH et la communauté humanitaire, est actuellement engagé dans un effort de long terme pour améliorer les conditions de vie des populations installées dans des sites à risque, et ce avant la saison des pluies.

Un site, ou une partie d'un site, est considéré comme dangereux s'il existe des risques d'inondation ou autres facteurs susceptibles de mettre en danger la vie des personnes qui y vivent. La réponse apportée à cette situation comprend d'une part la mise en œuvre de

mesures d'atténuation des risques naturels, d'autre part une relocalisation des personnes lorsque ces risques ne peuvent pas être atténués.

Les Haïtiens ou Haïtiennes se trouvant dans des sites à risque se voient proposer une série d'options toutes basées sur le volontariat, dont chacune, pour réussir, nécessite l'implication d'un grand nombre d'acteurs humanitaires.

En tant que participant à la mise en place de cette stratégie, tant au niveau de sa conceptualisation que de sa mise en œuvre, l'OIM joue également un rôle central pour que les populations affectées soient bien informées et pour que celles-ci puissent exprimer leurs besoins auprès de la communauté humanitaire.

Tout cela est réalisé à travers une série d'activités, comprenant des visites de terrain avec les communautés concernées, la mise en place de points d'information, l'utilisation de camions-son mobiles, des feuillets d'information et autres supports de communication visuels et graphiques.

L'OIM soutient également les efforts déployés par les autres agences communiquant avec les communautés affectées, afin d'assurer une cohérence des messages à transmettre.

Enfin, un aspect essentiel du travail de l'OIM est de s'assurer que les principales étapes du processus – tel que l'identification des fournisseurs de services – se déroulent dans le respect des principes humanitaires internationaux.

Quelles sont les options disponibles pour ceux qui vivent dans les sites à risques ?

Cinq options ont été identifiées dont la réalisation doit être évaluée en fonction des situations sur le terrain.

Option 1 : Cette première option, la plus préférable, est que les gens puissent retourner dans leurs maisons dont la solidité a été vérifiée et qui sont considérées comme sûres. Cette option est menée par le Gouvernement d'Haïti, en collaboration avec des partenaires des Nations Unies, qui entreprend des évaluations structurelles des bâtiments, informe la population sur les bâtiments considérés comme sûrs, écoute les préoccupations des communautés et répond à leurs besoins.

Option 2 : Les personnes peuvent aussi choisir de retourner vers leur lieu d'habitation d'origine, même si leurs maisons ont été détruites. Ce choix peut impliquer la construction d'abri provisoire sur une parcelle de terrain, ou le déplacement dans un site de proximité. Cette option implique le déblaiement des débris dans les zones affectées, par des ingénieurs du Gouvernement d'Haïti, de l'Armée américaine et des organisations internationales.

Option 3 : Quand les personnes n'ont pas la possibilité de retourner chez elles, elles peuvent trouver une famille d'accueil pour les héberger, des proches ou des amis. Un

grand nombre d'acteurs humanitaires sont impliqués dans l'assistance aux familles et aux communautés d'accueil.

Option 4 : Lorsque les personnes ne peuvent ni retourner chez elles, ni se rendre dans une famille d'accueil, elles peuvent rester sur le site où elles se trouvent temporairement. L'OIM et ses partenaires au sein du CCCM et des autres groupes de travail et de coordination veilleront à ce que les services de base soient fournis et que sites offrent des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisante.

Option 5 : Il se peut qu'aucune de ces quatre options ne soit envisageable. Dans ce cas, l'OIM fait partie d'un groupe d'organisations travaillant avec le Gouvernement d'Haïti pour établir de nouveaux sites dans les environs de Port-au-Prince. L'OIM peut fournir une expertise technique en matière d'organisation et de gestion de ces sites, et peut en dernier ressort, être chargée de la gestion de ces camps.

Le Gouvernement d'Haïti à par ailleurs la responsabilité d'identifier de nouveaux terrains et de régler les questions foncières.

L'OIM travaille avec des spécialistes, y compris des ingénieurs militaires, pour planifier et développer ces sites, une fois que le terrain a été identifié. La MINUSTAH fournit quant à elle le transport des personnes ayant pris la décision d'être relogées sur ces sites. L'OIM travaille aussi avec une série d'organisations fournissant une aide humanitaire pour offrir des conditions de vie dignes dans les sites temporaires de relocalisation.

L'OIM a déjà établi un nouveau site à Santo 17, et a assisté environ 200 familles dans leur relocalisation vers ce site. L'OIM travaille également en étroite collaboration avec des partenaires sur le site de Corail Cesselesse, qui pourra accueillir dans un premier temps près de 6000 personnes qui vivent actuellement dans le site du Golf Club de Pétiyon Ville. L'OIM prépare également la relocalisation potentielle des populations vivant dans les zones à risque de la Vallée de Bourdon, vers le nouveau site de Tabarre Issa.

Les abris

L'OIM est un acteur important au sein du groupe de travail et de coordination sur les abris (*shelter cluster*), qui a pour mission d'aider les Haïtiens et les Haïtiennes à trouver un abri provisoire solide, et de fournir une aide non alimentaire, comme des kits d'hygiène, des jerrycans, des ustensiles de cuisine. L'aide de l'OIM consiste essentiellement par un appui opérationnel et logistique.

Jusqu'à présent, l'OIM a distribué plus de 1,6 millions d'articles non-alimentaires, contribuant ainsi à couvrir les besoins d'urgence de près de 1.5 million de personnes dans les zones affectées par le séisme, y compris la distribution d'abris à plus de 761,500 personnes.

L'OIM joue également un rôle important dans la stratégie visant à développer et construire des abris de transition solides qui offriront une solution transitoire pour

héberger la population sinistrée avant la saison cyclonique. Pour y parvenir, l'OIM travaille en partenariat et contribue à la stratégie établie par le groupe de travail et de coordination sur les abris, dirigé par la Fédération Internationale de la Croix Rouge.

Santé

L'équipe de santé de l'OIM joue un rôle clé en fournissant un support aux populations déplacées vivant dans les sites provisoires.

Les équipes d'assistance psychosociale ont mené des séances de formation à près de 350 travailleurs humanitaires et aux représentants des communautés pour les sensibiliser à la prise en charge des personnes traumatisées. Ces six équipes mobiles et pluridisciplinaires ont fourni une assistance psychosociale à près de 10,000 bénéficiaires, répartis dans 21 sites.

Le projet d'assistance aux patients déchargés des hôpitaux a fourni un support à 100 patients et à leurs familles durant les deux premières semaines d'opération. Il vise à répondre aux besoins des personnes vulnérables, des patients sans abris et de ceux ayant des besoins spécifiques.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la « stratégie des 5 options » pour les personnes déplacées. Il apporte une assistance aux patients qui ont été soignés dans les hôpitaux mais qui sont dans l'incapacité de retourner chez eux ou qui ont besoin d'un suivi médical.

L'OIM assure le transport des personnes sortant d'hôpital et fournit une aide matérielle, des solutions d'hébergement d'urgence et des médicaments. L'OIM réfère ces personnes auprès de centres de santé pour qu'elles puissent bénéficier d'un suivi médical approprié.

Le groupe de travail mené par l'OIM sur la coordination et la gestion des sites, ainsi que le groupe de travail sur les abris, en partenariat avec leurs partenaires Handicap International et HelpAge, travaillent ensemble afin d'allouer un certain pourcentage des abris transitionnels construits sur les nouveaux sites, aux personnes particulièrement vulnérables, incluant les personnes âgées et les personnes handicapées, où des soins de santé seront disponibles.

Eau / Assainissement et Hygiène (WASH)

L'équipe de santé environnementale de l'OIM favorise le rapprochement entre les groupes de travail sur la santé, la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Elle favorise également la mise en place d'un système communautaire de contrôle et forme les habitants des camps comme moniteurs de santé environnementale. Cette équipe fournit enfin des mises à jour en temps réel sur les conditions sanitaires dans les camps.

Une équipe d'intervention rapide répondra aux besoins urgents, permettant ainsi à des solutions de plus long terme d'être formulées au sein des différents groupes de travail. Cette équipe offre une aide immédiate aux problèmes de santé et d'hygiène, qui peuvent être rapidement atténués à travers des techniques rapides et efficaces, tel que la distribution de gravier pour réduire la formation d'eau stagnante autour des points de distribution d'eau, l'installation de douches et de facilités sanitaires.

Les programmes “argent contre travail ” (Cash For Work)

L'OIM joue un rôle majeur en fournissant un emploi à des milliers d'Haïtiens dans tout le pays, à travers des programmes « argent contre travail », sous la coordination du programme PREPEP (Programme de Revitalisation et de Promotion de l'Entente et de la Paix).

Avec des bureaux à Port-au-Prince, au Cap Haitien, aux Gonaïves, à Saint Marc, à Petit-Goave et aux Cayes, PREPEP a été en mesure de répondre rapidement aux besoins des personnes déplacées suite au séisme du 12 janvier et aux familles d'accueil en fournissant du travail et en contribuant à l'amélioration des infrastructures communautaires.

Très rapidement après le séisme, ces programmes ont employé jusqu'à 8000 hommes et femmes par jour à travers tout le pays, fournissant ainsi un revenu très utile et permettant aux individus de faire leur propre choix en matière de nourriture, d'abris et en besoins de base.

L'initiative PREPEP a contribué aux travaux dans la capitale en terminant la démolition de certaines écoles gravement endommagées suite au séisme, à Port-au-Prince et à Léogane. En étroite collaboration avec le Ministère de l'Education, le programme PREPEP a permis le déblaiement de 50 écoles publiques. Ces programmes à haute intensité de main d'œuvre ont permis d'embaucher en moyenne 664 travailleurs par jour depuis le 5 février, date de début de ce programme. Une fois les débris retirés, des salles de classe temporaires ont pu être érigées et les écoles – qui ensemble constituent le plus grand employeur d'Haïti – ont pu reprendre leurs activités.

Un grand nombre des projets PREPEP porte sur la sécurité alimentaire en milieu rural. Les communautés en milieu rural hébergent des centaines de milliers de personnes déplacées, épuisant les ressources dans l'offre locale en nourriture et créant une pression sur les revenus des familles d'accueil. Renforcer l'offre locale en nourriture est essentiel pour contribuer à la stabilisation des prix.

PREPEP contribue à améliorer la productivité agricole en investissant dans l'irrigation et les canaux de drainage, qui permettent à leur tour d'obtenir des récoltes supplémentaires durant la saison sèche et de contrôler les eaux de ruissellement durant la saison pluvieuse. PREPEP investit également dans le réseau des routes locales, qui fournissent un lien essentiel pour les paysans et les femmes qui vendent leurs produits et qui génèrent des revenus issus de cette production : les pertes dues aux problèmes de transport après la récolte peuvent s'élever à 40 %.

Les deux tiers du territoire haïtien sont montagneux, et la déforestation a contribué au déclin de l'agriculture en raison de l'érosion des sols, et des inondations de plus en plus dévastatrices. Les projets PREPEP de conservation des sols et dans le domaine de l'eau dans les régions montagneuses ont réduit l'érosion et les eaux de ruissellement grâce à la construction de micro-bassins et de murs en pierre, renforcés par le plantage d'arbres et de surface d'herbe. Ces projets de conservation à haute intensité de main d'œuvre constituent une importante source d'emploi pour les familles en milieu rural qui luttent pour subvenir aux besoins des membres additionnels de la famille qui ont quitté Port-au-Prince.

PREPEP contribue également à l'embauche d'hommes et de femmes haïtiens à travers le pays pour la réhabilitation des écoles, et d'autres infrastructures urbaines, telles que les routes, les marchés communaux, les canaux de drainage. Ces améliorations jouent un rôle important dans le renforcement de la capacité des villes régionales à retenir les populations déplacées, ce qui constitue une partie importante de la stratégie globale visant à décongestionner Port-au-Prince.

Ces projets PREPEP ont injecté 5.2 millions de dollars américains dans l'économie locale, mettant l'accent sur les besoins en infrastructures de base, en renforçant les organisations communautaires locales qui sont par la suite à même de déterminer leurs priorités.

Préparation aux désastres

L'OIM travaille le Bureau de l'USAID en charge de secours à l'étranger (*Office of U.S. Foreign Disaster Assistance*) pour réévaluer les conditions de construction des abris dans les régions les plus vulnérables d'Haïti, comprenant les Départements du Sud, du Sud-Est, de l'Ouest, et aux Gonaïves. Cette évaluation a pour but de collecter de l'information sur les conditions structurelles post-séisme, et de fournir des informations sur les mesures de préparation aux désastres – telles que la construction des structures pouvant résister aux ouragans.